



WE SUPPORT

This is our **Communication on Progress**
in implementing the principles of the
United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.



Monsieur le Secrétaire Général

Cochepea est heureuse de vous présenter sa deuxième « communication sur le progrès » qui résume les actions de notre compagnie pour se conformer aux dix principes du pacte mondial en matière de droits de l'homme, de travail, de respect de l'environnement et de lutte contre la corruption.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous continuons d'inclure l'esprit des principes du pacte mondial dans notre activité quotidienne, notre stratégie commerciale, nos relations avec clients, fournisseurs, partenaires sociaux, services administratifs ainsi que nos actionnaires et le public en général.

Casablanca, le 14 février 2013

Maria SAID

Présidente.

Présentation de la Société

Cochépa, acronyme de « *compagnie chérifienne d'emballage en papier* » a été créée à Casablanca en novembre 1942, 5 jours seulement après le débarquement des forces alliées ressenti comme le réel début de la libération de l'Europe du joug nazi.

Le créateur de Cochepa, Charles Favardin, polytechnicien et ancien général français de la première guerre mondiale, s'était, en quittant l'armée lancé dans le secteur de l'emballage en créant la société Charfa.

Cochepa, première filiale de la « Charfa » a débuté son activité en commercialisant au Maroc des sacs en papier kraft grande contenance d'origine américaine, puis dès la fin de la guerre, l'installation d'une chaîne de fabrication de sacs a fait de COCHEPA la première unité de fabrication de sacs industriels au Maroc.

La société s'est diversifiée tout en restant dans le domaine de l'emballage en créant au début des années 60 un atelier de transformation de polyéthylène.

En 1991, la société Charfa, passée sous contrôle d'un papetier suédois, cède une participation majoritaire à un groupe familial marocain qui prend en charge la gestion de Cochepa.

Anticipant les investissements en automatisation de ses clients cimentiers, COCHEPA s'est équipée de plusieurs chaînes de fabrication de sacs grande contenance en papier kraft à même de répondre à l'évolution technologique du marché.

Cochepa est fournisseur de la plupart des groupes cimentiers opérant au Maroc et dans le reste de l'Afrique, la recherche continue d'innovation technique et d'abaissement des coûts de production lui permet de se maintenir et de se développer dans un secteur très concurrentiel dominé par des multinationales.

L'atelier de transformation du polyéthylène est en phase de réorganisation et de nouveaux investissements sont prévus.

Cochepa qui a fêté ses 70 ans d'existence en 2012 peut s'enorgueillir d'avoir tout au long de son existence été une entreprise citoyenne respectant sa parole, offrant à ses collaborateurs des salaires motivants, une ambiance et un cadre agréable de travail, rémunérant ses actionnaires et payant ses impôts.

Description des mesures
pratiques de mise en œuvre des
principes du pacte mondial



Droit de l'homme et travail:

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

La déclaration des droits de l'homme est affichée dans les valves de la société en arabe et en français. Par ailleurs, le code du travail Marocain intègre et impose toutes les mesures de respect des travailleurs en terme de non-discrimination, de droits d'association, de couverture sociale et stipule dans son article 9:

« Est interdite toute atteinte aux libertés et aux droits relatifs à l'exercice syndical à l'intérieur de l'entreprise, conformément à la législation et la réglementation en vigueur ainsi que toute atteinte à la liberté de travail à l'égard de l'employeur et des salariés appartenant à l'entreprise.

Est également interdite à l'encontre des salariés, toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, le handicap, la situation conjugale, la religion, l'opinion politique, l'affiliation syndicale, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, ayant pour effet de violer ou d'altérer le principe d'égalité des chances ou de traitement sur un pied d'égalité en matière d'emploi ou d'exercice d'une profession, notamment, en ce qui concerne l'embauchage, la conduite et la répartition du travail, la formation professionnelle, le salaire, l'avancement, l'octroi des avantages sociaux, les mesures disciplinaires et le licenciement. »

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
5. L'abolition effective du travail des enfants; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Cocheпа suit strictement le code du travail marocain et se montre particulièrement vigilante sur le travail des enfants, la santé et la sécurité.

Entreprise citoyenne, Cocheпа a embauché 15 nouveaux collaborateurs depuis 2010, chaque nouvel employé est sensibilisé aux différentes chartes qui régissent la société.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Cochepe a édité un manuel environnement applicable sur le site de la société. Ce manuel définit la politique en matière d'environnement qui stipule que:

« Le respect de l'environnement est une priorité pour COCHEPA » et que « la volonté d'amélioration constante en ce domaine se manifeste par la mise en œuvre d'un Système de Management de l'Environnement (SME), conforme à la norme internationale ISO 14001 ».

Dans ce cadre, COCHEPA s'emploie à:

- Former et impliquer le personnel pour identifier et réduire les impacts de leurs activités professionnelles sur l'environnement;
- Respecter les lois et réglementations environnementales applicables;
- Prévenir, contrôler et réduire les émissions nocives pour l'environnement;
- Minimiser la génération de déchets;
- Minimiser la consommation d'énergie et optimiser l'utilisation des ressources naturelles;
- Fédérer les clients et les fournisseurs autour des mêmes objectifs;
- Développer le système de mesure permettant de vérifier la continuité de l'amélioration du Système de Management de l'Environnement;
- S'assurer que tous les collaborateurs adhèrent à la présente politique et comprennent leur responsabilité à l'égard de sa mise en œuvre.

Un suivi des consommations d'eau et d'énergie électrique et fossile est opéré mensuellement. Des investissements en équipements de nettoyage, une meilleure organisation des ateliers de production, une optimisation des déplacements matière première et produits finis ont sensiblement fait baisser les niveaux de consommation par unité produite.

Une action de sensibilisation est aussi opérée vers clients et fournisseurs pour optimiser les coûts de transport comme le chargement de palettes sur 2 niveaux et l'utilisation de containers high cube globalement plus économiques en consommation d'énergie par tonne transportée.

(opérant dans un secteur concurrentiel, ces données que nous considérons comme stratégiques car elles déterminent une part importante de nos prix de vente ne sont pas disponibles sur ce document).

Cochepe, déjà certifiée ISO 9001 version 2008 vient d'obtenir sa certification selon la norme ISO14001.

Cette certification, obtenue grâce à l'effort collectif de l'ensemble du personnel reflète l'attachement de tous les collaborateurs aux principes de sauvegarde de l'environnement.



Les collaborateurs des ateliers « papier » et « polyéthylène » profitent de la pose de midi pour prendre une photo de groupe.

Outre des investissements en matériels d'épurations de dernière génération, un ensemble de procédures est rigoureusement suivi et appliqué pour assurer nos clients que les produits achetés chez Cohepa se conforment aux normes les plus rigoureuses en matière de protection de l'environnement.



L'ensemble machines à laver les bacs à encre couplées à un distillateur permet d'économiser l'eau et surtout de ne plus rejeter d'effluents dans les eaux usées.

Les encres sont récupérées et réincorporées dans le processus d'imprimerie.

Les consommations d'eau de la station de lavage ont ainsi diminué de plus de 70%.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans le cadre de son activité Cochepa est très sensible à l'éthique des affaires.

La charte d'éthique de Cochepa stipule:

Nul ne peut proposer des cadeaux ou avantages dans le but d'obtenir un marché, ni accepter des cadeaux de clients ou fournisseurs dans le cadre de ses activités professionnelles.

Les activités rémunérées ou non que chacun peut avoir en dehors de son emploi doivent être exemptes de conflits d'intérêt avec les fonctions exercées à la société.



TRANSPARENCY MAROC
الجمعية المغربية لمحاربة الرشوة

Cochepa est en relation avec [Transparency Maroc](#), l'association marocaine de lutte contre la corruption pour organiser l'attention de ses cadres, clients, fournisseurs et partenaires sociaux des journées de sensibilisation à la lutte contre la corruption.

Cette deuxième communication sur le progrès a été établie par Madani SAID, administrateur de la société COCHEPA.

Tout commentaire sur ce document est bienvenu et peut être envoyé à l'adresse suivante:

cochepa@cochepa.com